

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.


L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

IIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTREAL, JEUDI, 16 FEVRIER 1871.

No. 16

Toutes les communications à la "Semaine Agricole" devront être envoyées, comme ci-devant, aux propriétaires à Montréal.

## SOMMAIRE du No. 16—16 Février, 1871.

### Agronomie.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE.— Excréments des moutons parqués. Excréments du cheval ou crottin du cheval. Excréments de vaches ou bouses de vaches. Fumiers des pauvres. Urines humaines.—P. Joigneaux.....	241
CARRIÈRE AGRICOLE.—L'adoption des instruments perfectionnés d'agriculture. La construction de nouveaux bâtiments d'exploitations. Lenteur avec laquelle il est indispensable de procéder dans toutes les améliorations agricoles. Aux jeunes gens qui sortent des écoles d'agriculture. Tous les fermiers qui comprennent bien leur situation. A l'amélioration de sa ferme. Conclusion.—M. de Dombasle.....	243

### Notes de la Semaine.

CONFÉRENCE AGRICOLE.....	246
TRAVAUX DU MOIS DE FÉVRIER.....	246
A PROPOS DE BEAUX COCHONS.....	246
CORRESPONDANCE.—Club Agricole de St. Antoine.....	246
COMMENT COMMENCER POUR DEVENIR CULTIVATEUR.....	247
ORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1871.....	247
TOXICOLOGIE.—Des poisons et de leurs contre-poisons.—Dr. Genand.....	248

### Histoire Naturelle.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.....	251
--	-----

### Art vétérinaire.

MALADIES DE JAMBES ET DE PIEDS DES CHEVAUX.....	255
---	-----

### Arboriculture.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE.—La destruction de nos Forêts.....	255
--	-----

### Economie Domestique.

BLANCHISSAGE A LA CHAUX.....	255
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	256

## Agriculture proprement dite.

Extraits du *Livre de la Ferme* par JOIGNEAUX, préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

### Excréments des moutons parqués.

Le plus ordinairement, les déjections solides et liquides des animaux de la ferme sont reçus sur de la litière, dans les étables, écuries et bergeries, et forment, avec cette litière, nos fumiers de basse-cour. Cependant, dans beaucoup de cas, les déjections de ces animaux sont reçues sur le terrain même qu'elles sont destinées à fumer, ou recueillies sur les chemins que parcourt le bétail. C'est ce qui arrive dans les pays de pâturages où les vaches et les bœufs, par exemple, payent en excréments et urines l'herbe qu'ils consomment ; c'est ce qui arrive avec les moutons soumis au procédé connu sous le nom de *parcage*. Sur divers points de la France, et notamment dans un rayon assez rapproché de Paris, il est d'usage de parquer les troupeaux de moutons parmi les champs, quelque temps avant de les ensemen- cer. A cet effet, on les emprisonne, pendant la nuit, au moyen de clôtures mobiles. L'espace renfermé porte le nom de *parc*. Les clôtures mobiles qui forment le parc sont de diverses sortes.

La plupart des auteurs qui ont traité du parcage, ont reproduit mot pour mot, ou à peu près, l'article de Tessier, inséré dans le *Dictionnaire de Détérvile*. Il eût été difficile de puiser à meilleure source ; mais il eût été en même temps convenable de l'indiquer. C'est ce qui n'a pas été fait, et nous protestons contre cet oubli volontaire. Voici les passages les plus importants de l'article de Tessier : " Avant de commencer à parquer une pièce de terre, on la laboure deux fois, afin de la mettre en état de recevoir les urines et la fiente des animaux.

" L'étendue d'un parc est proportionnée au nombre des bêtes qu'on y renferme, à leur taille et à leur espèce, à l'abondance de la nourriture

qu'elles trouvent ; à la saison de l'année et enfin à la nature du sol à parquer.

" Plus le nombre des bêtes est considérable, plus on doit employer de claies ; il faut que les bêtes ne soient pas trop à l'aise dans le parc ; il faut aussi qu'elles n'y soient pas gênées.

" On observera que les brebis, dont la fiente n'est pas sèche, et qui urinent fréquemment, parquent mieux que les moutons ; la différence est de 1,26 ; leur enceinte, par conséquent, doit être un peu plus étendue. Les bergers connaissent bien cette différence ; ils savent qu'en général les brebis mangent davantage ; elles ont le ventre et les estomacs plus amples que les moutons. La constitution physique de ces derniers exige une attention particulière de la part du berger, quand il veut les faire passer d'un parc dans un autre. Les brebis, dès qu'on les fait lever, fientent et urinent ; les moutons sont plus longtemps à se vider. Il ne faut donc pas les presser d'en sortir, après les avoir fait lever, si le parc qu'ils quittent n'est pas suffisamment fumé.

" Lorsqu'on parque au printemps ou dans des pays remplis d'herbes aqueuses, les bêtes à laine rendent plus d'excréments ; alors on resserre moins leur parc.

" Enfin, si le sol, sur lequel on parque, a précédemment été bien amendé, ou se trouve de bonne qualité, ou a été longtemps en repos, on parque moins fortement que dans les terrains maigres, ou qu'on n'a pas laissés reposer.

" Il y a plus d'avantage à parquer un grand troupeau qu'un petit. L'engrais du parcage est préférable à celui du fumier de bergerie.

" L'engrais du parcage est sensible les deux premières années. Le frottement qu'on met d'abord dans le champ parqué, et le grain qui lui succède, viennent mieux que s'il était engraisé par tout autre fumier. Dans les pays de grande exploitation, les fermiers ne font pas parquer deux fois

de suite la même terre, parceque, ne pouvant parquer qu'une petite partie de leur sol, ils veulent faire jouir tour à tour toutes leurs terres des mêmes avantages.

“ On ne doit point entreprendre de parquer avant qu'il y ait aux champs une suffisante quantité de pâturage. La circonsistance du parc augmente du double l'appétit des bêtes à laine. Selon le plus ou moins de ressources d'un pays, on a des raisons d'accélérer ou de retarder le parpage.”

Tout le monde n'est pas d'accord sur les avantages du parpage. Pour notre compte, nous croyons avantageux toutes les fois que la litière manque, ou que les terres à fumer sont éloignées de la ferme, ou bien encore lorsqu'elles sont d'un accès difficile aux voitures.—M. Fouquet, d'accord en ceci avec la plupart des bons praticiens, pose en fait que 30 moutons convenablement nourris et pesant de 80 à 100 lbs, peuvent fumer deux perches de terre dans l'espace d'une nuit, et que sur une semblable fumure, on peut espérer une très-belle récolte.—

Mathieu de Dombasle trouve que le parpage est avantageux aux terres légères, attendu qu'elles ne sont pas seulement fumées, mais qu'elles sont, en outre, consolidées par le piétinement du troupeau. Cette appréciation du grand maître nous paraît un peu hasardée. Nous savons bien que le piétinement est favorable aux terres légères, et que les effets en restent marqués, même lorsque le sol piétiné a été rompu pour l'ensemencement, comme on est obligé de le faire après un parpage ; mais nous savons bien aussi que les excréments du parc conviennent surtout aux terrains compacts et frais qui, d'un autre côté, peuvent souffrir du piétinement. A notre avis, il ne faut pas se fier aux engrais d'un effet rapide, lorsque l'on a affaire à des sols légers et à des climats doux. Nous pensons que le parpage devrait être appliqué surtout aux argiles sableuses.

Les récoltes qui viennent sur un parpage ont le mérite de n'être point salies par les mauvaises herbes. C'est à considérer.

Les navets, ainsi que l'avoine, réussissent bien sur les champs qui ont été parqués. Le froment y devient sujet à la verve, et sa farine laisse à désirer ; l'orge y prospère, mais les brasseurs ne se soucient pas d'en utiliser le grain.

On ne se contente pas d'établir des parcs sur des terres labourées à l'approche des semailles ; on parque aussi sur un vieux gazon ou sur des pièces de trèfle avant de les rompre ; on parque enfin sur des céréales de printemps, aussitôt la graine en terre et même après la levée. Dans ce dernier cas, les terrains légers doivent largement profiter de l'opération, car le

piétinement sur semis entretient la fraîcheur dans le sol, facilite la levée, aide à la dissolution de l'engrais et lance vigoureusement la végétation.

#### Excréments du cheval ou crottin du cheval.

Dans la grande culture, le crottin du cheval n'est pas employé isolément, et chose étrange, les cultivateurs de certaines contrées en font peu de cas et disent qu'il n'a point d'énergie. Où les chevaux urinent, parmi les champs ajoutent-ils, les plantes prennent un développement extraordinaire et une couleur vert-foncé, tandis que, où ils fientent, il n'y paraît point. Quelque soit notre respect pour les observations des praticiens, il nous en coûte de croire à l'exactitude parfaite de cette dernière. Nous voulons bien admettre que le crottin tombé sur les pâturages n'a pas l'énergie de celui des écuries qui éponge nécessairement les urines et leur emprunte de la force, mais il n'en est pas moins vrai que le crottin seul a plus de valeur qu'on ne lui en accorde ; et il n'est pas nécessaire d'ajouter que cette valeur est en raison de la qualité des aliments donnés aux animaux et de l'âge de ceux-ci. Le crottin des poulains est inférieur à celui des bêtes d'un âge mûr.

Les pauvres gens ramassent le crottin de cheval sur les routes et les chemins, et en tirent le meilleur parti possible sur leur petit coin de terre.

Nous avons connu et connaissons des amateurs de fleurs qui se louaient et se louent de l'emploi de cette engrais dans les terrains argileux ou frais. On s'en sert aussi pour produire les champignons.

Le crottin de cheval, quand il provient d'animaux qui mâchent imparfaitement, l'avoine, renferme plus ou moins de graines inattaquées qui germent, salissent le sol et entraînent des sarclages. Voilà son principal inconvénient.

#### Excréments de vaches, ou bouses de vaches.

Ces excréments sont plus recherchés que ceux du cheval ; mais est-il évident que des bouses recueillies isolément ne valent pas les bouses mêlées au fumier d'étable, car ces dernières sont toujours associées aux urines.

En France, on parque les vaches pour fumer les herbages. En moyenne, rapporte M. Girardin, 10 vaches peuvent parquer par jour  $4\frac{1}{2}$  perches de terrain. Autre part, toujours dans les pays de pâturage et d'embauges, les cultivateurs ont soin d'étendre le mieux possible les bouses que les vaches ou les bœufs y déposent par tas.

Dans l'Ardenne, où l'on perd cependant des quantités considérables d'engrais, on attache aux bouses de vaches fraîches une importance incroyable. Ainsi, à Saint-Hubert, par exemple,

au moment du passage du troupeau communal, les ménagères, pauvres ou aisées, munies du balai de bouleau et de la pelle en fer, sont à l'affût des déjections solides, chacune devant sa porte. Les plus intrépides emboitent le pas aux bêtes et ne donnent pas même aux bouses le temps de tomber sur le pavé ; elles les reçoivent sur la pelle et assez souvent dans les deux mains. Elles jettent ces bouses sur le tas de fumier, ou bien elles en forment un compost à part.

En Angleterre, dans les deux fermes où il existe des étables à claire-voie, les déjections solides et liquides des vaches sont reçues dans des citernes et utilisées sans litière.

En Hollande, la bouse de vache est très-recherchée pour préparer les composts du potager.

#### Fumiers des pauvres.

Sur quelques points des Flandres belges, on donne ce nom aux mélanges de bouses de vaches et de crottin du cheval, ramassés sur les grandes routes et mis en tas par de pauvres gens. Au dire des populations, ce fumier porte bonheur aux cultivateurs qui l'achètent et aux terres qui le reçoivent ; nous ne savons rien de plus. Préjugé ou vérité, nous nous inclinons respectueusement.

#### Urines humaines.

De l'aveu de tous les savants et de tous les bons praticiens, l'urine humaine est un engrais très-énergique et excellent sous tous les rapports parce qu'il est composé d'éléments bien variés et que la diversité des vivres est aussi avantageuse aux plantes qu'aux hommes et aux bêtes. On trouve dans l'urine une substance azotée que l'on nomme urée, des sulfates de potasse et de soude, des phosphates de soude, d'ammoniaque, de chaux et de magnésie, du chlorhydrate ou muriate d'ammoniaque, du chlorure de sodium ou sel marin, etc., sans compter l'eau, bien entendu, qui entre dans la composition pour plus de 90 sur 100. Il est évident que les urines ne se valent pas toutes indistinctement, et les plus riches ne sont ni celles des buveurs d'eau, ni celles des gens qui font maigre chère ; plus l'alimentation est puissante et la boisson généreuse, plus l'urine a de prix. Ce n'est pas seulement la théorie qui le dit, c'est surtout la pratique qui le démontre. Il y a une quinzaine d'années, alors que nous frabriquions des composts avec la plupart des substances fertilisantes, perdus dans la ville de Beaune (Côte-d'Or), nous avons pu juger de la différence de force qui existait entre l'urine recueillie chez les cabaretiers où l'on boit du vin et celle recueillie dans les cafés où l'on boit beaucoup de bière.

Dans les contrées, où l'on se sert des vidanges fraîches et de la courte

graisse les urines de latrines sont nécessairement utilisées en même temps que les déjections solides, mais partout ailleurs elles sont perdues ou gaspillées. Il nous revient à la mémoire qu'en 1845 les eaux de fosses d'aisances faisaient le désespoir des vidangeurs dans le département de la Côte-d'Or, et qu'ils nous les amenaient à un kilomètre de la ville de Beaune, à raison de 4 sous la barrique. Il y a lieu de croire que nous aurions pu les obtenir à moitié prix et même gratuitement car alors les gardes-champêtres surveillaient activement les vidangeurs et ne les ménageaient pas quand ils les surprénaient à vider leurs tonnes d'eaux vannes, en pleine nuit, sur des terres nues ou emblavées, afin de s'en débarrasser au plus vite. Il va sans dire que les gardes-champêtres en question n'avaient pas tort, parce que le liquide, employé à folle dose sur des espaces restreints, stérilissait ou détruisait au lieu de féconder ; mais il était regrettable de voir perdre ainsi, depuis nous ne savons quelle date reculée, un engrais, dont on aurait pu tirer, sans frais, un parti extrêmement avantageux.

Presque partout, les urines du personnel de nos fermes sont perdues, quand il serait si facile de les jeter chaque matin ou de les recevoir à toutes les heures du jour dans une tonne placée à l'un des angles de la cour ou autre part. A loisir, rien n'empêcherait d'en arroser des tas de mauvaise terre ou de boues de chemins. On a calculé qu'un homme fournissait, en moyenne, par année, 1200 lbs d'urine. Or, même en faisant une très-large part à ce qui s'en perd hors de la ferme, il n'en reste pas moins certain qu'un ménage de cinq ou six personnes n'aurait pas de peine à se créer avec de l'urine humaine, de la terre ou des boues, un compost qui remplacerait au besoin un tas de fumier valant plus d'une centaine de francs. Notez, en passant qu'un compost ainsi préparé, agirait merveilleusement, en raison de sa richesse en phosphates, sur les froments, les colzas, les navets, les choux et les prairies naturelles fatiguées.

Il est à remarquer que l'urine fraîche ne vaut pas à beaucoup près, comme engrais, l'urine qui a fermenté et vieilli. Cependant, cette dernière est incontestablement moins riche que la précédente en azote. Dans le cas où l'on jugerait à propos de fumer les plantes avec l'urine seule, il serait prudent de l'étendre de trois ou quatre fois son volume d'eau ordinaire et de pratiquer l'arrosage par un temps couvert ou pluvieux.

Vieille géline (poule) engraisse la cuisine.  
Etourdi comme un hanneton.  
Etre serrés comme des harrengs en caque.  
Tant chauffe-t-on le fer qu'il rougit.

## Carrière Agricole.

### L'adoption des instruments perfectionnés d'agriculture

semble, au premier aperçu, du nombre de ces améliorations qui sont à la portée de tout le monde, et dans lesquelles on peut réussir partout, dès le début d'une entreprise agricole. Cependant, il est bien certain que c'est par des tentatives prématurées de ce genre que beaucoup de personnes en ont compromis le succès dans leurs exploitations et quelquefois aussi dans le voisinage. Pour l'adoption des instruments nouveaux, bien plus que pour tout autre genre d'améliorations, le concours de la volonté des employes inférieurs ou des valets de ferme est indispensable pour qu'un nouvel instrument, quelque utile qu'on le suppose, puisse s'introduire avec succès dans une exploitation rurale : pour obtenir ce concours, il faut que le maître inspire de la confiance à ses domestiques, je veux dire de la confiance comme cultivateur, et surtout comme possédant les connaissances du métier, car c'est là ce qui constitue toute l'agriculture, aux yeux des hommes de cette classe. Communément, le propriétaire qui entend d'exploiter son domaine, en changeant les méthodes du pays, ne place guère de confiance dans les idées de ses domestiques ; mais ceux-ci, dans ce cas, en placent encore bien moins dans les connaissances de pratique du maître ; et il résulte de cette défiance réciproque la situation la moins favorable possible pour l'introduction de nouveaux instruments. A l'égard des domestiques, de même qu'à l'égard des hommes de toutes les classes, la confiance ne peut se commander, et il n'est qu'un moyen de l'obtenir, c'est de la mériter. Aussitôt que le propriétaire aura réellement acquis de l'expérience dans les diverses pratiques de la culture, et qu'il possèdera une connaissance approfondie des propriétés et des exigences de ses terres ; lorsqu'il connaîtra bien la marche et l'usage des instruments que l'on y emploie tous les jours ; lorsqu'il sera en état d'apprécier par ses propres observations leurs qualités ou leurs défauts, les avantages ou les vices des cultures qu'ils exécutent, alors ses domestiques commenceront à juger qu'il est cultivateur ; et il trouvera dans les essais qu'il pourra tenter pour introduire de nouveaux instruments, non-seulement des bases bien plus sûres pour asseoir lui-même un jugement sur les effets qu'il en obtiendra, et pour s'affranchir à cet égard de la dépendance de ses gens, mais aussi bien moins de résistance de leur part, et plus de disposition à rechercher de bonne foi, avec lui, les avantages que l'on peut se promettre de l'emploi de ces instruments. S'il a

réussi dans ses premiers essais, ou du moins si ses domestiques l'ont vu juger avec discernement et en praticien les instruments qu'il a expérimentés, on peut être assuré qu'il lui sera facile d'obtenir une coopération franche et bienveillante, dans les tentatives du même genre qu'il pourra faire ensuite. Partout, les domestiques savent très-bien apprécier un bon labour exécuté par une charrue nouvelle, ou l'économie de temps et de travail qui résulte de l'emploi du scarificateur et de la houe à cheval ; et on les verra s'enthousiasmer à la vue d'une raie de charrue bien ouverte et bien vidée, dans les cantons où la charrue du pays ne fait qu'écorcher la terre ; mais ils n'ouvriront certainement cette raie avec le nouvel instrument qu'après des tâtonnements dans lesquels il faut qu'ils soient aidés par autre chose que par des ordres impératifs ; il faut bien que les préventions qui leur sont naturelles soient contrebalancées par quelques motifs de confiance.

Je ne crains pas d'affirmer que dans le nombre des mécomptes que beaucoup de propriétaires ont éprouvés dans des essais d'introduction d'instruments perfectionnés d'agriculture, la cause principale se trouve dans ce défaut de confiance des valets, occasionné par l'absence des connaissances de pratique dans le maître. Il est donc sage de s'efforcer d'acquérir ces connaissances, avant de se livrer à des tentatives de ce genre, à moins qu'on n'ait sous la main un homme dans lequel on est bien assuré de trouver en même temps que des connaissances de pratique, une coopération franche et le désir sincère d'obtenir la réussite des instruments que l'on veut introduire.

### La construction de nouveaux bâtiments d'exploitations,

est encore un objet pour lequel il sera toujours prudent de retarder l'exécution des projets que l'on peut concevoir, jusqu'à ce que les idées soient bien arrêtées sur le genre de bétail que l'on adoptera définitivement, et sur le mode de culture auquel sera soumise l'exploitation ; car ce sont là des choses qui doivent exercer beaucoup d'influence sur l'étendue et la disposition des bâtiments de la ferme. Il est indispensable d'ailleurs, pour bien ordonner ces bâtiments, que l'on ait une connaissance exacte de toutes les opérations qui doivent s'exécuter dans l'intérieur de la ferme, soit sur les produits des récoltes, soit relativement à l'entretien du bétail, où, en d'autres mots, il est indispensable que l'on soit déjà praticien expérimenté ; sans cela, on risque de commettre dans les constructions rurales des fautes que l'on déploiera amèrement ensuite. Fort souvent,

ce retard dans l'exécution des nouvelles constructions rurales, formera une des circonstances qui gêneront le plus dans les débuts d'une entreprise agricole, par ce que les anciens bâtiments seront insuffisants, ou disposés d'une manière incommode pour le service et insalubre pour le bétail. Chacun devra, dans ce cas, tirer le meilleur parti possible de ce qui existe, ou n'appliquer que les dépenses strictement nécessaires aux changements les plus indispensables, surtout lorsqu'on prévoira qu'un peu plus tard il faudra bien finir par faire construire un ensemble de bâtiments neufs de quelque importance, car il est presque toujours fort difficile de raccorder convenablement à un nouveau plan toutes ces constructions anciennes ou anticipées, et on ne devra arrêter définitivement ce plan, que lorsqu'on croira avoir fixé irrévocablement ses idées sur le système agricole que l'on devra adopter, c'est-à-dire, dans un avenir assez éloigné. En attendant, si l'on s'attache à suivre le mode de culture ordinaire du pays, du moins avec peu de variations, comme j'ai conseillé de le faire, on trouvera, à l'aide d'un peu d'esprit de ressource, le moyen de s'accommoder des constructions anciennes. Procéder autrement, ou débiter par se livrer à des constructions coûteuses, avant d'avoir par devers soi une assez longue expérience pratique, c'est s'exposer à enfoncer en pure perte des capitaux considérables.

Dans tout ce que je viens de dire relativement à la

**Lenteur avec laquelle il est indispensable de procéder dans tous les améliorations agricoles,**

on conçoit bien qu'il y aura fréquemment des modifications à apporter selon les circonstances et les individus : par exemple, si l'homme qui veut s'y livrer possède une fortune telle qu'il puisse considérer comme de peu d'importance la perte d'une partie notable des capitaux qu'il consacre à l'amélioration, et s'il est bien assuré que les pertes qu'il pourra éprouver ne le dégoûteront pas dès son début, il pourra sans doute faire marcher l'amélioration plus rapidement qu'un autre : mais pour celui qui se trouve dans cette position de fortune où la terre qu'il veut exploiter et le capital qu'il a le projet d'appliquer à l'améliorer, forment une partie importante de son avoir, les résultats les plus funestes seront presque toujours la suite de l'empressement avec lequel il voudrait précipiter la marche de cette amélioration ; et pour tous les cas et toutes les situations, rien n'est plus important que de se pénétrer de l'idée qu'il faut faire entrer le temps, et même un temps assez long, comme un des prin-

cipaux éléments de succès, dans une entreprise d'améliorations agricoles. En vain, on abrège d'avance ce temps par les calculs les plus séduisants : l'inéxorable vérité vient toujours réduire ces calculs à leur valeur réelle. C'est surtout

**Aux jeunes gens qui sortent de écoles d'agriculture,**

qu'il semble important de faire entendre ce langage, parce qu'ils sont en général disposés, soit par la tendance de l'âge, soit par des exhortations quelquefois sincères de personnes entièrement étrangères à la pratique de l'agriculture, à placer trop de confiance dans les connaissances qu'ils ont acquises, dans le cours de leur instruction agricole. Sans doute, si cette instruction a été bien dirigée, ces connaissances leur seront très utiles et abrègeront beaucoup le temps qui leur sera nécessaire pour devenir de véritables agriculteurs ; mais c'est à condition qu'ils débiteront avec sagesse et qu'ils attendront que l'expérience, que rien ne peut remplacer, leur ait appris à juger leur situation, et à appliquer, selon l'exigence des cas, les connaissances qu'ils ont recueillies. Sous ce rapport, on peut établir une similitude frappante de vérité entre l'instruction médicale et l'instruction agricole : ces deux arts sont fondés sur l'observation des faits, et dans l'un comme dans l'autre, il est question d'exercer sur des êtres organisés une question dont les principes sont soumis à des règles que l'on peut bien enseigner, mais dont l'application doit varier d'après une multitude de circonstances que le praticien seul peut apprécier. Un jeune homme termine ses cours : après avoir fait de bonnes études médicales le voilà docteur..., mais ensuite, il faut qu'il devienne médecin ; et pour cela, un nouveau travail l'attend : c'est l'étude des applications ; et il y sera dirigé par l'observation des faits qui se présenteront dans la pratique. Il en est entièrement de même du jeune agriculteur ; et rien ne serait plus funeste pour lui que de se persuader que parce qu'il s'est livré à l'étude avec zèle pendant quelques années, même à côté d'une exploitation rurale où il a pu observer un grand nombre de faits, il sera d'emblée un habile agriculteur. Une seule chose peut faire le praticien, c'est la pratique ; et il est indispensable qu'un jeune homme se soit livré lui-même pendant un temps plus ou moins long selon ses facultés morales et intellectuelles, à l'application des connaissances qu'il a acquises, avant qu'il puisse se croire en état de prendre une sage détermination sur une multitude de questions qui se présentent à lui, dans les débuts d'une entreprise où l'on s'est proposé de refondre le

système agricole suivi dans un domaine. Dans une telle position, le mode de culture ordinaire du pays lui offre presque toujours la base la plus solide sur laquelle il puisse appuyer ses premières opérations, et le moyen de se livrer avec le moins de chances défavorables qu'il est possible, aux études d'application et aux observations de pratique qui lui indiqueront les modifications qu'il pourra successivement apporter à ce système.

Il est facile de sentir que la marche que je conseille de suivre, dans toutes les entreprises d'améliorations agricoles, convient bien mieux à un propriétaire qu'à un fermier.

**Tous les fermiers qui comprennent bien leur situation,**

savent qu'il est pour eux de la plus haute importance de rapprocher autant qu'il est possible le terme où le domaine qu'ils exploitent sera porté au produit le plus élevé qu'ils puissent en espérer, car ce n'est que dès ce moment qu'ils seront en pleine jouissance des bénéfices auxquels ils ont droit de prétendre, et qu'ils ne peuvent recueillir que pendant un temps fort limité, dans la supposition même d'un bail de vingt années. Il faut donc que le fermier s'attache à mettre dehors son capital et à déployer tous ses moyens d'action, dans l'espace de temps le plus court possible : chaque année de retard diminue dans une très grande proportion la masse des bénéfices qu'il peut espérer dans le cours de son bail : mais cette marche suppose que, dès son entrée en jouissance, son opinion est parfaitement fixée sur les améliorations qu'il peut apporter à la culture de la ferme, et qu'il peut par conséquent prévoir avec certitude l'époque où il entrera en jouissance du résultat de ces améliorations. Il en est ordinairement ainsi pour une terre déjà en bon état de culture, dans lequel il n'est question que d'introduire des améliorations de détail dont il est facile d'apprécier d'avance les résultats, parce qu'elles sont déjà connues et pratiquées dans la culture du pays et dans des situations analogues. Un cultivateur, en prenant à ferme un domaine situé dans le voisinage du lieu où il a jusque-là exercé sa profession, dans une localité et dans des circonstances sur lesquelles il possède ordinairement depuis longtemps au moins, des notions assez précises, peut très-bien juger d'avance des applications qu'il pourra faire, dans sa nouvelle position, des améliorations dont il connaît les procédés et les résultats par l'usage qu'il en a fait lui-même, ou du moins d'après l'expérience acquise par des voisins placés dans les mêmes circonstances. Rien ne s'oppose alors pour lui à l'exécution prompte et énergique du plan d'amélioration qu'il a conçu.



Mais lorsqu'il est question d'un domaine jusque-là très-négligé et souvent en partie inculte, situé dans un canton peu avancé dans les idées de progrès agricole, et où l'utilité de telle ou telle pratique n'a pas encore été sanctionnée par une expérience assez longue et généralisée jusqu'à un certain point, le fermier qui veut apporter avec lui d'importantes améliorations, se trouve placé là dans une position très-périlleuse : s'il veut adopter la voie des améliorations lentes et progressives, il aura calculé, je suppose qu'un espace de cinq ou six années lui est nécessaire pour amener le domaine à un état de fertilité qui lui permette d'espérer des bénéfices de son entreprise ; mais les prévisions de ce genre trompent bien souvent un cultivateur, même en le supposant un homme habile, parce que, se frayant une route nouvelle, il lui est impossible de prévoir avec certitude les obstacles qu'il rencontrera, les moyens qu'il lui conviendra d'employer et les chances de succès que lui offre chacun d'eux : dix ans, quinze ans peut-être lui seront nécessaires pour arriver au point de développement progressif qu'il a eu en vue ; et l'espace de temps que son bail lui laisse encore sera trop court pour qu'il puisse retirer non pas des bénéfices, mais seulement le capital engagé dans les améliorations. La ferme aura reçu un accroissement considérable de valeur, le propriétaire aura trouvé son compte à ce bail, mais le fermier sera loin d'y avoir trouvé le sien. Si au contraire, au lieu de procéder avec lenteur aux améliorations, le fermier veut brusquer, afin de se réserver un espace de temps suffisant pour recueillir le fruit de ses avances, le péril est encore bien plus imminent pour lui comme je l'ai fait voir dans ce qui précède, et sa ruine plus ou moins prochaine devient, dans ce cas, la chance la plus probable. On voit que quelque marche qu'il suive, un fermier ne peut à moins de circonstances spéciales et en dehors des données que l'on rencontre le plus fréquemment, espérer de faire une spéculation lucrative pour lui, de l'amélioration d'une terre dont la culture a été jusque-là très-négligée et où il lui sera nécessaire d'introduire un système agricole essentiellement différent de celui qui est en usage dans la contrée. Le mode de jouissance par baux à ferme ne comporte que des améliorations lentes dans les pratiques agricoles d'un pays considéré en général, parce que chaque individu ne peut, dans ses intérêts, entreprendre que des améliorations très-limitées, et qui ne s'écartent que très-peu des pratiques ordinaires du canton. Cette vérité est parfaitement conforme à l'observation des faits, et si l'on peut citer un très-petit nombre d'exemples de succès remarquables obtenus par des fermiers, en

se livrant à des améliorations plus vastes et plus radicales, on rencontre aussi une multitude de faits qui démontrent à quelles chances périlleuses de revers s'expose un fermier qui tente cette voie.

Pour le propriétaire qui veut se livrer lui-même

#### à l'amélioration de sa ferme,

les éléments du calcul sont entièrement différents : pour lui, le succès n'est plus une question de temps, parce qu'il n'est pas limité par un terme dans sa jouissance. S'il travaille avec sagesse, et s'il suit une marche lente et judicieuse, il trouvera un peu plus tôt ou un peu plus tard ses bénéfices comme exploitant, et, comme propriétaire, l'accroissement de valeur du fond qui sera le résultat de ses améliorations.

Les propriétaires de domaines ruraux dans les cantons très arriérés en fait de progrès agricoles, ne doivent donc se faire aucune illusion sur la possibilité d'arriver promptement à des améliorations de quelque importance par la voie des fermiers ; et les plaintes que l'on entend fréquemment former à ce sujet contre les cultivateurs qui exploitent des baux à ferme, sont injustes, parce que la disposition des fermiers à ne pas s'aventurer dans des voies nouvelles, est une conséquence forcée de la nature de leur contrat, en supposant même qu'ils jouissent, en vertu de baux d'une assez longue durée, et qu'ils possèdent en connaissances et en capitaux ce qui leur serait nécessaire pour se livrer à de grandes améliorations. Que sera-ce si nous considérons les fermiers dans la position où ils sont presque toujours, c'est-à-dire, privés des principaux moyens d'action, et avec des baux de neuf ans au plus ?... Ainsi, c'est en eux-mêmes que les cultivateurs doivent, dans ce cas, chercher les moyens d'améliorations ; et c'est dans l'énergie de leur volonté et en se plaçant sérieusement à la tête des entreprises agricoles, plutôt qu'en faisant de l'agriculture d'amateur, pour stimuler chez leurs fermiers une imitation qui n'est pas possible dans l'état actuel des choses, qu'ils doivent poursuivre le projet de l'introduction des systèmes de culture dont seuls ils sont appelés à retirer les fruits.

#### CONCLUSION.

En examinant, dans les premiers chapitres de ce mémoire, les conditions les plus importantes pour le succès dans une entreprise agricole, et en recherchant l'influence que peuvent exercer ici les diverses dispositions naturelles ou acquises, relativement à chaque individu, j'aurai peut-être réussi à signaler les principaux obstacles qui s'opposent géné-

ralement au succès dans une entreprise de cette nature : on y aura trouvé, je pense, l'explication de bien des revers dont cette route a été semée ; et l'on a pu voir combien il serait injuste de conclure de ces revers, que l'on doit s'abstenir de toute innovation dans les pratiques agricoles d'un canton : mais on a pu juger aussi combien sont graves et variées les difficultés que l'on doit s'attendre à rencontrer dans cette carrière ; et s'il arrivait que ce que j'en ai dit pût détourner quelques personnes du désir de la parcourir, je pense que cet effet serait utile ; car ce qui importe avant tout, pour les progrès ultérieurs de l'art agricole, c'est que les hommes qui veulent s'y livrer y apportent du moins de grandes chances de succès, puisque c'est des succès individuels que naissent les progrès de l'art.

On tirera aussi, je l'espère, des considérations que j'ai exposées, cette conséquence, qu'il n'appartient d'améliorer les pratiques agricoles d'un pays, qu'à ceux qui les connaissent à fond, c'est-à-dire, qui les ont étudiées par la voie d'une expérience personnelle suffisante et que si l'homme qui ne possède pas les connaissances de pratique ou les aptitudes individuelles nécessaires pour cultiver la terre avec quelque chance de réussite, selon le système agricole du canton qu'il habite, prétend obtenir des succès, en y introduisant l'usage des méthodes différentes, il arrivera presque toujours, ou que ces méthodes seront mal choisies pour la localité, ou que l'application en sera mal faite et les procédés mal exécutés : il ne pourra espérer d'exercer aucune action morale ni sur les cultivateurs qui l'entourent ni sur les agents mêmes qu'il emploie ; il compromettra gravement les capitaux qu'il consacrerà à cette entreprise, et à peine se réservera-t-il une chance de succès contre dix de revers.

Mais je ne crains pas d'affirmer que pour tout homme éclairé, doué d'un jugement sain et d'un certain esprit d'observation, et qui voudra y mettre l'application convenable, rien ne sera plus facile que d'acquérir, dans l'espace d'un petit nombre d'années, sur les méthodes agricoles du pays où il se trouvera placé, des connaissances de pratique qui le mettront, sous ce rapport, beaucoup au-dessus des neuf dixièmes des cultivateurs praticiens ; alors il pourra, avec des chances presque certaines de réussite, s'élever, en suivant la marche que j'ai indiquée dans le dernier chapitre, à l'introduction de pratiques nouvelles, et améliorer le système agricole du pays, par l'influence de l'exemple tiré de ses propres succès. La réussite dans une entreprise agricole vaut bien, par l'importance de ses effets sur la fortune de celui qui s'y livre, que l'on prenne la peine de consacrer quelques années

à acquérir l'expérience et les connaissances nécessaires pour ne pas la compromettre. Mais on conclura aussi, je l'espère, de mes observations, que c'est dans la classe des propriétaires beaucoup plus que dans celle des fermiers, que l'on peut espérer de voir éclore, dans cette carrière, des succès qui apporteront graduellement un accroissement très-considérable de valeur foncière et de revenu.

(A continuer.)

M. DE DOMBASLE.

## La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 16 FEVRIER 1871

### Conférence Agricole.

M. Barnard a donné jeudi soir une conférence à Laprairie, après laquelle les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par Messire Gravel, curé de Laprairie, secondé par M. Antoine Page, Ecr., Maire du même lieu :

1<sup>o</sup> Que des remerciements soient votés à M. Edward Barnard pour l'intéressante et instructive causerie, dont il nous a favorisés.

2<sup>o</sup> Proposé par M. Alexis Moquin, secondé par M. Amable Brossard :

Que la lecture donnée par M. Barnard a été hautement appréciée par cette assemblée ; et que cette assemblée donne son entière approbation au système de conférences agricoles organisé par le Conseil d'Agriculture, conférences qui sont de nature à produire les plus heureux fruits.

ADOLPHE STE. MARIE,  
Président.

ALEXANDRE BROUSSEAU,  
Secrétaire.

### Travaux du mois de février.

Février ressemble beaucoup au précédent et les travaux qui doivent y avoir lieu sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons vus en Janvier.

*Revue des fourrages.*—Il est encore bon, pendant ce mois, de faire la revue des fourrages. Le foin acquiert à cette époque un prix très élevé, mais, à moins d'en avoir une provision considérable, on ne doit pas se laisser tenter par ce prix. Si la saison rigoureuse se prolongeait et retardait la croissance de l'herbe, on se repentirait des ventes de fourrages faites sans prévoyance.

Dans une ferme bien conduite, on devrait avoir des racines jusqu'en avril

et même jusqu'en mai. Quant au foin, si l'on tient à conserver ses animaux en bonne santé, on doit en avoir une provision suffisante pour ne pas être obligé de toucher au foin nouveau avant la fin de novembre.

*Battage des grains.*—C'est vers la fin de ce mois que doivent se terminer les battages ; mais, en ce qui concerne les grains destinés aux ensemencements le printemps prochain, lors même que l'on pourrait les battre avant cette époque, on ne devrait pas le faire à moins de circonstances particulières ; parce que les grains se conservent mieux dans l'épi que dans les greniers, sans compter que la paille est meilleure pour la nourriture du bétail immédiatement après le battage.

C'est aussi le moment où l'on se rend compte exactement du rendement des grains et des profits qu'on a faits dans leur culture.—J. D. S.—G des Campagne.

### A propos de beaux cochons.

*Le Pionnier* dit : On a écrit à l'*Union* d'Arthabaskaville, en date du 16 courant :

“ Je lisais la semaine dernière sur votre excellent journal, qu'un cultivateur de la Rivière du Loup avait tué 2 jeunes porcs de huit mois : l'un pesait 240 lbs et l'autre 228 lbs et vous trouviez cela beau ; c'est vrai, c'est beau, mais j'ai vu mieux. Un M. Ferdinand Boissonnault, d'ici, a tué, il y a quelques jours, un porc de sept mois et six jours, pesant trois cent huit livres et demie. Qu'on batte cela maintenant.”

Eh ! bien, ce correspondant est battu ! Que notre confrère veuille bien publier ce que nous disions, le 13 courant, au sujet des cochons de M. Alvin Farwell, dont l'un, âgé de sept mois, a pesé trois cent quatre-vingt sept livres !—*Union des Cantons de l'Est.*

Les cultivateurs qui sèmeront et récolteront des carottes s'apercevront bientôt du bon effet qu'elles produisent sur le cheval qu'on nourrit partiellement de ce légume. Au reste, la science explique parfaitement ce bon résultat constaté depuis longtemps.

Pour la *Semaine Agricole.*

### Correspondance.

St. Antoine 27 Janvier 1871.

*Mr. le Rédacteur,*

Le club agricole, à la séance de ce jour, à laquelle étaient présent six membres ainsi que les Docteurs Craig, M. P. P., et Archambault, de cette paroisse, après avoir pris en considération la question de la “ Stabulation

permanente,” se rendit ensuite au presbytère, pour y passer la soirée avec Messire J. Bte. Dupuy, curé de cette paroisse, pour traiter de l'agriculture. Monsieur le curé fut content de cette visite de cultivateurs se dévouant aux succès de l'agriculture dans sa paroisse. Aussi, il félicita les membres du club de s'être formé en club agricole, afin d'étudier les expériences faites de certains cultivateurs ainsi que de discuter sur certaines questions d'agriculture pleines d'intérêt et d'actualité, après la lecture de votre circulaire au clergé, ainsi que des lettres de recommandation de nos évêques Bourget, Larocque, Lafèche et Langevin. Ce vénérable curé ajouta et finit par dire qu'il considérait la formation d'un club agricole en chaque paroisse, comme le moyen le plus propre et le plus efficace à promouvoir les progrès de l'agriculture. Le club admit cette vérité qu'il connaît par expérience. La conversation fut gaie et animée, ainsi que la discussion qui eut d'heureux résultats.

Cette agréable soirée se termina par une expérience qui eut une bonne et heureuse conséquence. Il s'agissait de savoir quel moyen prendre pour connaître le vin pur. Le voici : Mr. le curé prit une petite fiole de verre qu'il emplit de vin de messe. Il mit l'index sur l'ouverture de la fiole afin de la fermer ou boucher hermétiquement : il la plongea ensuite dans un verre rempli d'eau de rivière, et retira ensuite l'index, afin de permettre au vin de descendre dans le verre. Chose étonnante, pas une seule goutte de vin ne sortit de la fiole. Il conclua que le vin était pur, d'après le principe que le vin est plus léger que l'eau. Car si l'eau était plus légère, c'est-à-dire moins pesante que le vin, ce dernier aurait descendu dans le verre, l'eau du verre aurait monté dans la fiole pour le remplacer. Il n'en fut pas ainsi. Mr. le curé emplit ensuite la fiole de vin rouge, en répétant l'opération. Un liquide rouge descendit alors de la fiole dans le verre, et l'eau du verre le remplaça ; il s'opéra une réaction consistant dans l'ascension de l'eau, dans l'un des côtés de la fiole et dans la descente du liquide rouge, dans l'autre côté de la fiole, dont le goulot seul était plongé dans l'eau. On conclut alors que le vin rouge n'était pas pur, et qu'il était falsifié, le liquide falsificateur étant plus pesant que l'eau, puisque tout ce liquide falsificateur descendit au fond du verre. Le vin seul resta dans la fiole qui en contenait peu alors. Après cette expérience, le club offrit ses plus sincères remerciements à Mr. le curé d'avoir daigné lui faire connaître par ce moyen ingénieux le vin pur, et il se retira ensuite. Voilà un moyen bien simple, Mr. le Rédacteur, de

connaître le vin pur de celui qui est falsifié, il en est ainsi du brandy. Si vous jugez à propos de le faire connaître à vos lecteurs, vous pourrez publier cette correspondance dans les colonnes de votre intéressant journal, la *Semaine Agricole*.

CLUB AGRICOLE DE ST. ANTOINE.

**Comment commencer pour devenir cultivateur.**

Un commis, de la ville de New-York, âgé de vingt-huit ans et garçon, ayant un capital de \$3,000, voulant se faire cultivateur, mais ne connaissant ni

la science ni la pratique du métier, demanda au club des Cultivateurs comment il devait commencer dans sa nouvelle carrière, il en reçut la réponse suivante.

Placez sur bonne hypothèque, tout votre argent, à 7 par cent d'intérêt. Engagez-vous à un cultivateur en moyens, et faiseur d'argent; le premier mois donnez-vous pour votre nourriture. Après cela, faites en sorte qu'il vous donne quelque chose jusqu'au temps où vous serez capable de gagner autant que les autres mains sur la ferme. Ouvrez les yeux et remarquez bien tout ce que vous verrez, et n'oubliez pas tout ce que vous aurez vu. Lisez les livres et les journaux d'agriculture. Au bout d'une année ou

deux, achetez une terre dont le premier paiement sera de \$1,000: achetez des instruments et des animaux au montant de \$1,000, laissez vos autres \$1,000 à intérêt, et lancez-vous à l'ouvrage. Lorsque vous aurez cultivé un an, mariez vous avec une fille qui sache élever des poulets, faire la soupe et des pantalons.

Les terres jaunes et sablonneuses s'améliorent parfaitement par la glaise. Lorsque ces terres ont besoin d'être chaulées ou marnées, le meilleur moyen est de faire un compost de glaise et de chaux ou de marne. (terre calcaire.)

**ORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1871.**

NOMS DES SOCIÉTÉS.	CHEFS-LIEUX.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
Argenteuil.....	St. Andrews.....	E. Jones.....	J. Hays.....	H. Howard
Arthabaska.....	Arthabaskaville.....	A. Gagnon.....	B. Thérour (fils).....	C. J. Powell
Bagot.....	Ste. Rosalie.....	U. Dermarais.....	T. Brodeur.....	P. S. Gendron
Beauharnois.....	St. L. de Gonzague.....	J. Symons.....	L. Julien.....	E. H. Bisson
Bauce.....	St. Joseph.....	Ths. Z. Tachereau.....	G. B. Lafleur.....	Z. Vézina
Bellechasse.....	St. Michel.....	O. C. Fortier.....	E. Forgues.....	P. Forgues
Berthier.....	Berthier (en haut).....	E. O. Cuthbert.....	F. X. Dezi.....	B. E. Pelland
Bonaventure No. 1.....	New Carlisle.....			J. P. Hamilton
Bonaventure No. 2.....	Carleton.....	J. Meagher.....	J. Fraser.....	Mann & Maegher
Brome.....	Knowlton.....	J. Burnet.....	E. A. Dyer.....	Jos. Lefebvre
Chambly.....	St. Hubert.....	P. B. Benoit, M. P.....	I. Hurteau.....	Les. Trudeau
Champlain.....	Ste. Geneviève, Bt.....	Hon. J. J. Ross.....	F. Filteau.....	Rob. Trudel
Charlevoix No. 1.....	Malbaie.....	C. Demeule.....	I. X. Croin.....	J. A. J. Kane
Charlevoix No. 2.....	Baie St. Paul.....	S. Boivin.....	T. Asselin.....	Thos. Tremblay
Châteauguay.....	Ste. Martine.....	Hon. L. Renaud.....	J. Newlands.....	E. S. Mazurette
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Hon. D. E. Price.....	A. Tremblay.....	T. Z. Cloutier
Compton No. 1.....	Eaton.....	T. M. Hurd.....	C. F. Hackett.....	M. Lebourveau
Compton No. 2.....	Compton.....	T. Bennett.....	J. Keenan.....	A. H. Vaughan
Deux-Montagnes.....	St. Benoit.....	Hon. L. Dumouchel.....	W. Inglis.....	D. Masson
Dorchester.....				
Drummond No. 1.....	Drummondville.....			N. J. Veth
Drummond No. 2.....	Ulverton.....	B. T. Reid.....	T. Atkinson.....	Jos. Miller
Gaspé No. 1.....	Percé.....			J. T. Cormick
Gaspé No. 2.....	Gaspé Bassin.....	J. Eden.....	G. Dumaresq.....	J. Eden
Gaspé No. 3.....	pas d'organisation.....			
Hochelaga.....	Montréal.....	L. J. B. Beaubien, J. Drummond.....		H. Brodie
Huntingdon.....	Huntingdon.....	D. Brims..... [P. M.]	A. Oliver.....	D. McFarlane
Iberville.....	St. Grégoire d'Iber.....	F. Meunier.....	F. X. Poulin.....	L. A. Auger
Jacques-Cartier.....	St. Laurent..... [ville]	A. Sommerville.....	B. Lefebvre.....	N. M. LeCavallier
Joliette.....	Joliette.....	L. Lévêque.....	G. de Lanaudière.....	Ed. Guilbault
Kamouraska.....	Kamouraska.....	D. L. Tétu.....	P. Dessaint.....	I. Dessaint
Laprairie.....	Laprairie.....	A. Ste. Marie.....	M. Longtin.....	E. C. Brosseau
L'Assomption.....	L'Assomption.....	Hon. P. U. Archa- U. Deschamps.....		A. Archambault
Laval.....	Ste. Rose.....	A. D. P. Bélair..... [bault]	F. Lavoie.....	I. F. McMahon
Lévis.....	St. Henri de Lévis.....	E. H. Marceau.....	C. Lemieux.....	L. A. Carrier
L'Islet.....	St. Jean Port Joli.....	J. Bte. Dupuis.....	E. Casgrain.....	P. G. Verreault
Lotbinière No. 1.....	St. Sylvestre.....	Thos. Palker.....	J. Brown.....	W. Wilson
Lotbinière No. 2.....	Ste. Croix.....	H. G. Joly.....	F. Legendre.....	M. Couture
Maskinongé.....	R. du-Loup (en haut).....	G. Caron, M. P.....	A. Sevigny.....	E. Caron
Mégantic No. 1.....	Inverness.....	D. McKinnon.....	D. D. McKenzie.....	O. Hunter
Mégantic No. 2.....	Leeds.....	J. Oliver.....	W. Church.....	J. Hutchison
Missisquoi.....	Bedford.....	H. B. Street.....	L. Johnston.....	Geo. Staly
Montcalm.....	Ste. Julienne.....	F. A. M. Foucher.....	L. Beaudry.....	L. G. Richard
Montmagny.....	Cap St. Ignace.....	L. H. Blais, M. P. P.....	Hon. J. O. Beaubien.....	N. Nadeau
Montmorency.....	Château Richer.....			O. Gravel
Montréal.....	Montréal.....	J. McKay.....	W. Evans.....	J. E. Pell
Napierville.....	Napierville.....	C. G. Laviolette.....	N. Picotte.....	A. Mérizzi



NOMS DES SOCIÉTÉS.	CHEFS-LIEUX.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
Nicolet No. 1.....	Bécancour.....	J. Jutras.....	L. E. Leblanc.....	J. A. Blondin
Nicolet No. 2.....	Ste. Monique.....	F. Boisclair.....	E. Beaubien.....	S. N. St. Cyr
Ottawa No. 1.....	Aylmer.....	A. Wright.....	R. Kenny.....	J. W. Symmes
Ottawa No. 2.....	Thurss.....	E. W. Murray.....	A. Campbell.....	A. Waters
Pontiac.....	Clarendon.....	A. Smart.....	M. Blakeley.....	G. M. Judson
Portneuf.....	Deschambault.....	P. Larue, M. P.....	F. X. Frenette.....	A. D. Hamelin
Québec (cité).....	Québec.....	J. R. Boswell.....	Jos. Dunning.....	F. W. Gray
Québec (comté).....	Québec.....	pas d'organisation cette année.....		
Richelieu.....	Sorel.....	J. A. Dorion.....	J.-Bte Nault.....	C. Harpin
Richmond.....	Richmond.....	J. W. Stockwell.....	C. Hall.....	J. Main
Rimouski No. 1.....	St. Germain de Ri.....	Révd. F. Laliberté.....	A. Michaud.....	H. Martin
Rimouski No. 2.....	Matane.....	[mouski] L. N. Blais.....	D. F. de St. Aubin.....	T. Ouellet
Rouville.....	Rougemont.....	Mjr. T. E. Campbell.....	D. Béique.....	J. U. Messier
Shefford.....	Waterloo.....	S. N. Blackwood.....	A. Kay.....	Geo. H. Allen
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	Hon. J. G. Robertson.....	A. Stevens.....	A. G. Woodward
Soulanges.....	Côteau Landing.....	Q. S. de Beaujeu.....	D. McPherson.....	G. H. Dumesnil
Stanstead.....	Stanstead.....	C. C. Colby.....	J. Thornton.....	L. K. Benton
St. Hyacinthe.....	St. Hyacinthe.....	J. B. Michon.....	C. Gaucher.....	J. O. Guertin
St. Jean.....	St. Jean.....	D. Brosseau.....	J. Borrowdale.....	E. Archambault
St. Maurice.....	Yamachiche.....	C. Lajoie.....	H. Léonard.....	F. E. Milot
Temiscouata.....	Isle Verte.....	A. Danjon.....	F. Chamberland.....	L. N. Gauvreau
Terrebonne.....	Ste. Thérèse.....	L. R. Masson.....	A. Payement.....	A. Séguin
Trois-Rivières.....	Trois-Rivières.....	O. Duval.....	D. Dufresne.....	G. B. R. Dufresne
Vaudreuil No. 1.....	Vaudreuil.....	R. U. Harwood.....	G. Hodgson.....	A. Valois, M. D.
Vaudreuil No. 2.....	Rigaud.....	E. Lalonde.....	J. Fletcher.....	E. N. Fournier
Verchères No. 1.....	Verchères.....	L. H. Massue.....	C. Chabot.....	A. C. Larose
Verchères No. 2.....	St. Marc.....	J. R. Brillon.....	J. Colette.....	C. Robert
Wolfe No. 1.....	Weedon.....	H. G. Bishop.....	C. Tanguay.....	E. Ives
Wolfe No. 2.....	St. Camille.....	J. Picard, M. P. P.....	S. Porter.....	J. Z. C. Miquelon
Yamaska.....	St. François du Lac.....	M. Fortier.....	F. Gouin.....	V. Gladu

### Toxicologie.

#### Des poisons et de leurs contre poisons.

Je lisais, il y a quelque temps, dans le *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe, les détails d'un cas d'empoisonnement accidentel par le *Datura Stramonium*, (herbe du Diable) traité avec succès par mon savant et estimable confrère, le Dr. Crevier, de St. Césaire. Malgré toutes les précautions, il arrive assez souvent des cas d'empoisonnements accidentels, surtout chez les enfants; car les enfants sont naturellement enclins à saisir et à

porter à leur bouche, toutes les fioles et autres objets qu'ils peuvent atteindre, et cela longtemps avant qu'ils soient capables d'en lire les étiquettes. Presque tous les poisons ont leurs antidotes (contre poisons) qui sont toujours efficaces, lorsqu'on s'en sert de suite, car si l'on perd une minute ou deux, la mort surviendra en toute probabilité. J'ai rencontré dans le cours de ma pratique plusieurs cas d'empoisonnements accidentels. Celui rapporté par le Dr. Crevier, et un autre tout récent où j'ai été appelé, m'ont donné à penser que peut-être je ferais bien, de préparer pour la *Semaine*

*Agricole*, un tableau où j'ai mis en regard du nom de chaque poison, quelques uns des remèdes que l'on garde le plus souvent dans chaque famille, et qui seront d'un grand secours, avant l'arrivée du médecin. Je crois que chacun ferait bien de garder ce tableau sous la main, afin de pouvoir y référer, si, par accident, il arrivait un cas d'empoisonnement dans sa famille.

J'attire l'attention du lecteur sur les remarques qui terminent cet article.

### POISONS D'ARSENIC.

#### ACIDE ARSENIQUEUX.

(arsenic blanc).

COBALT (poudre aux mouches).

TERSULPHURET (orpiment arsenic jaune).

VERT DE SCHEELE (arsenite de cuivre).

REALGAR (arsenic rouge.)

### PLOMB.

SUCRE DE PLOMB, (acetate).

BLANC DE PLOMB, blanc de ceruse (carbonate).

LITHARGE (oxide).

Délavez en brassant, deux cuillerées à soupe de MOUTARDE dans une pinte d'eau un peu plus que tiède, et faites boire jusqu'à ce qu'il se produise d'abondants vomissements que vous provoquerez en titillant la lueite avec le doigt ou les barbillons d'une plume. Lorsque vous avez produit le vomissement, donnez en grande quantité, de la magnésie calsinée. Le meilleur antidote de l'arsenic et de ses composés est le sesquioxide de fer hydraté, mais ce remède ne peut être administré que par un Médecin.

Faites d'abord vomir avec de la moutarde, comme ci-dessus, et faites prendre du sel à médecine, une cuillerée à thé, a une cuillerée à soupe, selon l'âge du patient, toutes les demi heures pendant deux heures.

**MERCURE.**

SUBLIMÉ CORROSIF (poison aux pu-  
naises).  
PRÉCIPITÉ BLANC (amidochlorure).  
PRÉCIPITÉ ROUGE (nitrico oxyde).  
VERMILLON (sulphuret).

Des BLANCS D'OEUF ou du LAIT, ou de la fleur de blé battue, en grandes quantités, et à doses souvent répétées, que l'on fait suivre d'un émétique de moutarde comme ci-dessus.

**CUIVRE.**

VITRIOL BLEU (sulphate).  
VERT-DE-GRIS (subacetate).  
MARINADES préparées dans des va-  
ses de cuivre.

Des BLANCS D'OEUF, ou du LAIT, comme pour les poisons de mer-  
cure.

**FER.**

COUPEROSE ou SULPHATE DE  
FER (vitriol vert.)

Une cuillère à thé à une cuillère à soupe, selon l'âge, de SOUDE (so-  
da) que l'on se sert pour boulanger, suivi de mucilage de gomme arabique,  
ou de tisane de graine de lin, ou encore de la tisane d'écorce d'orme.

**ANTIMOINE.**

TARTRE ÉMÉTIQUE  
(vomitif blanc.)

Faites prendre, sans perdre de temps, de la tisane d'écorce de chêne ou  
de pruche.

**ARGENT.**

PIERRE INFERNALE.

Deux cuillérées à thé ou plus de SEL DE TABLE, dans une chopine  
d'eau.

**ZINC.**

VITRIOL BLANC.

Donnez de l'eau chaude pour soulager le vomissement, puis une à deux  
cuillérées à soupe de SOUDE (soda) à boulanger, après cela, du lait ou des  
blancs d'œufs.

**PHOSPHORE.**

ALLUMETTES PHOSPHORÉES  
EXTERMIMATEURS DES RATS, de  
Smith, de Parsons, de Bennett  
& Cie.

Faites vomir avec de la moutarde et de l'eau ; après quoi donnez beau-  
coup d'eau contenant de la MAGNÉSIE CALCINÉE (deux cuillérées à soupe  
par chopine d'eau) suivie de tisane de GRAINE DE LIN, ou d'écorce d'orme.

**ACIDES.**

ACIDE ACÉTIQUE.

(vinaigre).

ACIDE CITRIQUE.

ACIDE MURIATIQUE.

ACIDE TARTARIQUE.

Du SODA A PATISSERIES, de la CHAUX, ou de la MAGNÉSIE (une  
cuillère à thé à une cuillère à table) dissoute dans de l'eau. On peut grat-  
ter la chaux des plafonds.

ACIDE OXALIQUE. (poison de cor-  
donniers)

ACIDE NITRIQUE.

De la MAGNÉSIE, de la CRAIE, ou de la CHAUX, délayée dans de  
l'eau, qu'il faut boire vitemement et en quantité.

ACIDE SULPHURIQUE.  
(huile de vitriol.)

Faites d'abord boire beaucoup d'eau, que vous ferez suivre par de fortes  
doses de MAGNÉSIE, de la CHAUX, ou de la CRAIE, et si vous n'avez rien  
de cela sous la main, servez vous de SOUDE, ou encore faites fondre du  
savon ; après quoi faites prendre de la tisane de graine de lin ou d'écorce  
d'orme.

ACIDE PRÜSSIQUE appelée aussi  
HYDROCYANIQUE.  
ESSENCE D'AMENDES  
AMÈRES.

Une cuillère à thé de LIQUEUR AMMONIAQUE (*aqua ammoniac*, esprit de corne de cerf) dans une chopine d'eau. Faites boire le tout d'un trait.

**ALKALIS.**  
—  
PERLASSE.  
SELS DE TARTRE.  
LESSIE.

Faites boire beaucoup de VINAIGRE dilué dans de l'eau, suivi de gomme arabique dissoute aussi dans de l'eau, ou de la tisane de graine de lin ou d'écorce d'orme.

AMMONIAQUE.  
POTASSE.  
SOUDE EN TROP FORTE QUANTITÉ.

Faites boire en quantité du VINAIGRE mélangé d'eau, ou du JUS DE CITRONS, de L'ACIDE TARTARIQUE, avec de l'eau ; après cela donnez toutes les heures, pendant trois heures, d'abord une cuillère à soupe, ensuite une cuillère à thé d'huile d'olive, d'huile de castor, d'huile de lin, ou simplement de la crème.

**ALCOHOL.**  
—  
TOUTES LES BOISSONS.  
SPIRITUEUSES.

Délayez deux cuillérées à soupe de MOUTARDE dans une pinte d'eau chaude, et faites en boire, jusqu'à ce que le patient ait vomi librement, ayant en même temps le soin de titiller la lnette.

**HUILES ESSENTIELLES.**  
—  
CRÉOSOTE.  
ACIDE CARBOLIQUE.  
ESSENCE DE GOUDRON.  
ESSENCE DE TÉRÉBENTINE.  
HUILE DE TABAC (nicotianine).  
ALCOHOL AMYLICUM. (Fuselöl.)

Des BLANCS D'ŒUFS, ou du LAIT en quantité, et ensuite un émétique de MOUTARDE.

GAZ D'ÉCLAIRAGE.  
FUMÉES DE CHARBON DE TERRE ET DE BRAISES ARDENTES.  
ACIDE CARBONIQUE.

Le GRAND AIR et la RESPIRATION ARTIFICIELLE.

IODE.

De L'EMPOIS ou de la FLEUR DE BLÉ, délayé dans de l'eau, puis faites vomir avec de la moutarde.

NITRATE DE POTASSE. (salpêtre commun.)  
NITRATE DE SOUDE. (salpêtre du Chili.)

ÉMÉTIQUE DE MOUTARDE, suivi D'HUIE comme pour l'ammoniaque.

**POISONS VEGETAUX.**

—  
STRYCHNINE.  
NOIX VOMIQUE.  
OPIUM.  
LAUDANUM.  
PARÉGORIQUE.  
MORPHINE.  
STRAMONIUM. (herbe du diable)  
BELLADONE.  
HUILE DE CROTON.  
DICITALE.  
ELATERIUM. (concombre sauvage.)  
ACONITE.  
CIGUE. (carotte à Moreau.)  
JUSQUIAME.

Faites vomir avec de la MOUTARDE comme ci dessus, ou avec une cuillère à soupe de SEL DE TABLE dans un *tumbler* d'eau : tant que le patient n'aura pas vomi, faites boire de l'eau en abondance, et titillez la lnette. Les meilleurs émétiques auxquelles on puisse avoir recours sont les SULPHATES DE ZINC (vitriol blanc) ET DE CUIVRE, (vitriol bleu) le premier est préféré parce que son action est plus prompte : on en met la moitié d'un plein dé, dans un demi *tumbler* d'eau chaude que l'on donne toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il ait produit le vomissement. Si le malade est assoupi, il faut le tenir éveillé par tous les moyens possibles, le faire marcher, appuyé entre deux personnes, lui laver la tête et la poitrine avec de l'eau froide, lui mettre des mouches de moutarde aux jambes. Il faut aussi lui donner des stimulants, comme du café très fort, de l'esprit camphré, du *brandy*, etc. L'électricité aura l'effet de tenir le patient éveillé.

ARNICA MONTANA.

Du VINAIGRE dans de l'eau.

CHANPIGMONS VÉNÉNEUX.  
(fungi venenati.)

ÉMÉTIQUE DE MOUTARDE, comme pour les autres poisons ; ensuite du SEL DE MÉDECINE, à petites doses répétées.

MORSURES, PIQURES, &amp;c.

SERPENTS.

INSECTES.

CHIENS ENRAGÉS.

BLESSURES EMPOISONNÉES

provenant d'animaux morts du charbon, &amp;c.

Il faut d'abord attacher bien fortement un bandage au-dessus de la blessure, puis on lave la plaie avec de l'eau chaude afin de la faire saigner autant que possible, et une personne qui n'a aucun mal en dedans de la bouche sucera la plaie que l'on brûlera ensuite avec un fer ou une broche chauffé à blanc, ou de la pierre infernale. C'est par ce dernier moyen que j'ai pu moi-même me préserver de maladies très dangereuses, et mortelles, que sans ce traitement, j'aurais en toute probabilité contractées, par des blessures reçues en disséquant ; car le plus souvent l'étudiant en Médecine n'est pas difficile sur son sujet, pourvu qu'il taille, il ne s'occupe pas du reste.

Je me suis efforcé de ne donner dans ce tableau que les principaux antidotes, ceux que l'on rencontre le plus communément dans les familles, et que chacun peut administrer lui-même : mais aussitôt qu'il s'est déclaré un cas d'empoisonnement, il faut envoyer chercher de suite son Médecin ; car, outre qu'il sera peut-être nécessaire de se servir de la pompe à estomac, il faudra de plus prévenir ou combattre l'inflammation subséquente, ce qui demande le plus grand soin, et ne peut être effectué que par le Médecin.

DR. GENAND.

## HISTOIRE NATURELLE.

## Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre *Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*, par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

Les lèvres ne doivent pas être trop minces. Par suite de l'irrégularité relative dans la longueur des mâchoires, une des deux lèvres avance parfois sur l'autre. Si c'est la lèvre supérieure, il en résulte la *bouche de carpe* ou le *bec de lièvre*, selon sa conformation ; si c'est la lèvre inférieure qui avance, c'est la *bouche de brochet*. Ces deux conformations sont disgracieuses, et il en résulte que les dents incisives des deux mâchoires ne correspondent pas les unes sur les autres, ce qui gêne la mastication.

La langue est quelquefois blessée, même en partie coupée par la longe dont on se sert pour remplacer le bridon. Il y a des chevaux dont la langue est mince et qui la font passer par-dessus le mors quand ils sont bridés ; le mors ne repose plus alors que sur les barres. D'autres tirent continuellement la langue, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour chercher à saisir les branches du mors : c'est ce qu'on nomme *langue serpentine*. Il faut donner à ces chevaux des branches de mors d'une forme particulière. La langue pendante hors de la bouche est non-seulement désagréable à la vue, mais elle occasionne une déperdition nuisible de salive.

Le palais est sujet à un gonflement qu'on nomme le *lampas* ; les poulains et les jeunes chevaux y sont seuls sujets. Les vétérinaires éclairés reconnaissent qu'on a longtemps abusé de l'opération du lampas qui consistait en un coup de bistouri, ou un

coup de corne de chamois, ou une brûlure avec un fer rouge au palais. Le coup de bistouri peut donner lieu à une hémorragie difficile à arrêter, le coup de corne et la brûlure produisent des plaies lentes à guérir, et qui font beaucoup plus souffrir le cheval que le mal auquel on a voulu porter remède. Cependant, chez les poulains, à l'époque de l'éruption des dents, la saignée du plexus veineux du palais peut être pratiquée avec avantage.

Les barres sont, de chaque côté, la partie de la mâchoire postérieure sur laquelle porte le mors, entre les dents incisives et les machelières. Les barres trop rondes, trop basses, manquent de sensibilité ; elles peuvent en avoir trop, si elles sont trop élevées et tranchantes ; les barres sont écorchées, meurtries, quelquefois même cassées, par suite de la brutalité avec laquelle les cavaliers et charretiers font souvent usage de la bride.

On appelle *gencives* les parties de la membrane muqueuse de la bouche qui revêtent les os des mâchoires aux points où s'implantent les dents.

Les dents nous donnent l'indication de l'âge des chevaux et, par cette raison, leur connaissance est importante ; les dents sont formées de deux substances principales ; l'une, qui compose la partie intérieure, est de la nature de l'ivoire ; on la nomme par cette raison *substance éburnée* ; l'autre, qui entoure la première et qui forme la partie extérieure de la dent, est l'*émail*, il est d'un blanc brillant et très-dur. Les dents sont contenues dans les os des mâchoires ; les cavités dans lesquelles elles sont implantées se nomment *alvéoles* ; les dents en sortent à mesure que l'animal vieillit, et en même temps les gencives se retirent. De là vient qu'on voit dans beaucoup de vieux chevaux des dents d'une grande longueur.

Il faut nécessairement admettre qu'il y a une croissance continue des dents par la partie inférieure de la racine.

On distingue dans la dent, chez les chevaux : 1<sup>o</sup> la partie enchassée dans l'alvéole et la gencive, et terminée par la racine : 2<sup>o</sup> la partie libre qui est au-dessus de la gencive. Cette dernière partie comprend la *table*, c'est-à-dire la face supérieure de la dent, celle sur laquelle s'opère le frottement, lors de la mastication, les *côtés*, enfin le *collet* qui est le point d'intersection où se fixe la gencive.

On divise les dents, d'après leur usage, en *incisives*, *machelières* ou *molaires* et *crochets*.

Les incisives garnissent la partie antérieure des mâchoires ; elles sont pour chaque mâchoire au nombre de six, deux pincées deux mitoyennes et deux coins.

Les molaires sont au nombre de vingt-quatre ; il y en a douze à chaque mâchoire ; six de chaque côté ; les trois antérieures s'appellent *avant-molaires*, les trois postérieures *arrière-molaires*.

Les *crochets* qui existent dans les mâles seulement et par exception dans quelques juments, sont au nombre de quatre, et placés entre les incisives et les machelières.

Ainsi, le cheval mâle, entiers ou hongre, a quarante dents : douze incisives, vingt-quatre molaires et quatre crochets. La jument n'ayant pas de crochets a trente-six dents. On nomme *Bréhaignes* les juments qui ont des crochets.

Sous le rapport de leur durée, les dents se divisent en *dents de lait*, et *dents de remplacement* ou *dents de cheval*. Les arrière molaires et les crochets qui ne viennent qu'une fois sont dits *dents permanentes* ou *persistantes*.

### B. L'encolure.

L'encolure comprend la *nuque*, le *cou*, les *parotides*, les *jugulaires*, la *crinière*, le *garrot*.

La *nuque*, 9. *fig. 1*, est la partie du cou qui se soude à la tête et commence l'encolure ; les appophyses de la première vertèbre du cou doivent donner beaucoup de largeur à une nuque bien conformée. Elle doit être garnie de chair musculaire sans laquelle elle est exposée à être blessée par la tétière de la bride ou du licol ; c'est de la nuque que dépend en partie la bonne attache de la tête à l'encolure ; ainsi il y a dans cette partie, non seulement de la grâce, mais encore une importance réelle. Elle peut occasionner la roideur dans les mouvements de la tête, la disposition à porter au vent, ou à s'encapuchonner ; sa conformation peut déterminer une pression de la tétière sur les oreilles, ou faire souffrir au cheval une douleur qui amène des mouvements désordonnés de la tête, sur la cause desquels on peut souvent se tromper. La nuque est exposée à des écorchures et à des contusions ; il peut s'y former une loupe désignée par le nom de *taupe*.

On appelle *cou*, 10. *fig. 1*, la partie inférieure de l'encolure, depuis la ganache jusqu'au poitrail.

On nomme *parotides* ou *avives*. 11. *fig. 1*, les glandes qui se trouvent de chaque côté au haut de l'encolure, près de la ganache. Elles ne doivent être ni creuses, ni trop saillantes. Elles sont gonflées chez les poulains affectés de certaines maladies, comme la gourme, etc. Quelquefois il s'y forme un abcès. Autrefois, pour guérir les chevaux d'une colique, on leur faisait subir une opération barbare et dangereuse, qu'on appelait *battre les avives*.

La *jugulaire*, 12. *fig. 1*, est une veine qui court le long de l'encolure, au-dessus de la trachée-artère, et qui joue dans le cheval un rôle important, parce que c'est presque toujours à cette veine que se pratique la saignée. Elle existe des deux côtés de l'encolure. Il est bon de s'assurer en faisant refluer le sang, par la seule pression du doigt sur la partie inférieure de la veine, si elle n'a pas de cicatrices provenant de nombreuses saignées ou d'abcès.

La *crinière*, 13. *fig. 1*, est formée par l'ensemble de ces poils longs et épais, appelés *crins*, qui garnissent le bord supérieur de l'encolure. C'est un des ornements du cheval. Elle est d'autant plus longue, plus fine et plus soyeuse que les animaux sont d'une race plus distinguée. Elle tombe d'habitude sur l'une des faces de l'encolure, mais elle est parfois *double*, c'est-à-dire partagée en deux masses égales qui tombent de chaque côté, et sont séparées l'une de l'autre par une raie

médiane. Cette disposition ne se fait remarquer généralement que dans les chevaux entiers de grosses races. La peau sur laquelle s'élève la crinière est très-souvent le siège de maladies prurigineuses et même de la *gale* qui, dans cette région, prend le nom de *rouvieux*. La pression d'un collier mal adapté y détermine des *cors*, qui se transforment trop souvent, lorsqu'ils sont mal soignés, en une maladie redoutable, désignée sous le nom de *mal d'encolure*.

Le *garrot*. 14. *fig. 1* est la partie où finissent inférieurement la crinière et l'encolure. Il ne doit être ni trop tranchant et décharné, ni trop charnu et bas. Le garrot a surtout de l'importance pour les chevaux de selle. Dans les chevaux communs, il est plus arrondi, ce qui n'a pas d'inconvénient pour leur destination, Le garrot bien conformé doit se confondre insensiblement avec le dos, il doit avoir la hauteur de la croupe, une longueur suffisante, et être garni des deux côtés de muscles solides. Un garrot court bas, enfoncé dans les épaules, ne permet pas à la selle de conserver la position qu'elle doit avoir. Les poulains à leur naissance n'ont pas de garrot, c'est seulement quand ils ont six mois que cette partie commence à se développer. Les chevaux anglais ont le garrot beaucoup plus élevé et plus tranchant que les chevaux arabes. Le garrot est exposé à des foulures, à des blessures occasionnées par la selle. Il peut en résulter des abcès, des fistules, etc.

La forme de l'encolure varie suivant la race et suivant la destination du cheval. Dans le cheval de selle, dont arabe est le type, elle est élevée, flexible, et s'arrondit avec grâce en forme de cou de cygne. Une belle encolure bien conformée, *bien-sortie*, est unie insensiblement avec les parties du corps dont elle se détache, son volume va en diminuant graduellement jusqu'à l'attache de la tête, et elle s'unit à la tête, de manière que les deux parties sont distinctes l'une de l'autre tout en conservant la liberté de leurs mouvements : elle n'est ni roide, ni trop flexible. Dans les chevaux entiers l'encolure est plus forte que dans les hongres et les juments. Tous les poulains ont à leur naissance l'encolure courte et mince. Dans le cheval de course l'encolure est longue, droite et peu flexible. Dans le cheval de trait elle est plus courte, son épaisseur et sa hauteur sont un indice de force. Si l'encolure est courte et droite, elle manque de flexibilité ; le cheval monté n'est pas maniable, et sa tête se place mal. *Trop longue*, elle est un indice de faiblesse, et si en outre elle n'est pas droite, elle est trop flexible, le cheval peut ramener sa bouche jusque sur son poitrail et l'action du mors devient à peu près nulle. On dit alors que le

cheval *s'encapuchonne*. La partie supérieure de l'encolure est souvent chargée de graisse, surtout dans les chevaux entiers, elle ne doit pas être *pendante*.

La partie dans laquelle est implantée la crinière et que les Allemands nomment le *peigne*, est tranchante dans les chevaux de sang.

L'encolure est *renversée* ou *encolure de cerf*, quand, au lieu d'être régulièrement cintrée en cou de cygne, elle forme à sa partie inférieure une saillie courbe, fortement prononcée. Cette conformation vicieuse est surtout remarquable quand le cheval galope, alors il porte la tête au vent, il échappe à l'action du mors et il est très-difficile à gouverner.

Selon l'École de Samure, l'encolure est *fausse*, quand au lieu de s'unir insensiblement au corps, elle s'y joint mal et paraît plus volumineuse à son extrémité opposée ; l'encolure peut être aussi *mal-sortie*, *grêle*, etc.

On appelle *coup de hache* un creux naturel qui se remarque quelquefois au bas de la partie supérieure de l'encolure en avant du garrot.

Les défauts autres que ceux de forme qui peuvent affecter l'encolure, sont le *roux-vieux*, espèce de gale locale qu'on voit souvent chez les chevaux entiers, dont l'encolure est habituellement chargée d'un lourd et large collier ; la *gale*, les *poux*, des *cicatrices* provenant de sétons ou de saignées, le *trombus*, l'*enflure des parotides*.

La *gorge* peut être considérée comme une partie du cou. C'est la trachée-artère, ou le conduit de la respiration à l'extrémité supérieure de l'encolure près de la ganache. Dans l'examen d'un cheval, on presse fortement la gorge entre les doigts, et par cette pression on détermine une toux dont la nature sert à faire juger de l'état des organes de la respiration.

### C. Le poitrail.

Le *poitrail*, 15. *fig. 1*, doit être suffisamment large, plus large chez les chevaux de trait que chez les chevaux de selle. Les poulains à leur naissance ont tous le poitrail peu large.

Les conformations défectueuses du poitrail sont : *trop large* ; conformation qui provient moins de la poitrine en elle-même que de la position des épaules et des bras. Les chevaux chez lesquels existe ce défaut sont ordinairement bas du devant et lourds ; impropres au service de la selle, ils peuvent être de bons chevaux de trait. *Trop étroit*, défaut très-grave, qui provient et du manque de capacité de la poitrine, et de la position trop rapprochée des membres. Double cause de faiblesse.

Le *poitrail d'épervier* est celui dans lequel on remarque une saillie fortement prononcée du sternum (l'os de la poitrine). Ce défaut n'est souvent



qu'une suite de la maigreur du cheval ; dans ce cas il ne nuit pas à un bon servive.

Le poitrail est souvent le siège d'abcès ; il faut avoir soin de vérifier s'il ne porte pas de traces de sétons.

#### D. Les membre antérieurs.

Les membres antérieurs comprennent l'épaule, le bras, le coude, l'avant-bras, les ars, la châtaigne, le genou, le canon et le tendon, le boulet, l'ergot, le fanon, le paturon, la couronne et le pied.

Les membres et les jambes sont deux mots qui, dans le langage ordinaire, ont la même signification. On dit qu'un cheval est bien ou mal membré, qu'il a de beaux membres ; on dit, au figuré, qu'un cheval n'a point de jambes ; on verra plus loin, à l'arrière-main, ce que c'est que la jambe.

On emploie quelquefois le mot extrémités pour désigner les jambes.

L'épaule, 16. fig. 1, a surtout une grande importance dans le cheval de selle. De sa bonne conformation dépendent la sûreté de la marche et la facilité des mouvements. Elle doit être longue, par conséquent oblique ; elle doit n'être ni chargée de chair, ni sèche, maigre et plate ; elle ne doit pas s'élever aussi haut que le garrot. Dans le cheval de trait l'épaule est beaucoup moins oblique et plus musculieuse.

On entend quelquefois dire une épaule profonde. Cette expression est tout à fait fautive. Une épaule peut être longue ou courte, oblique ou droite, mais que signifie une épaule profonde ?—On trouve dans la langue hippique bien d'autres mots employés dans une acception aussi fautive que celui-ci ; les uns s'en servent croyant faire preuve de science, d'autres les répètent de confiance, sans en chercher le vrai sens.

L'épaule est trop mobile, par le relâchement (naturel) des ligaments qui la fixe au coffre. Elle est au contraire froide ou engourdie, lorsque ses mouvements n'ont pas la liberté désirable. Les épaules sont serrées, lorsque la poitrine est étroite ; alors aussi le cheval est ordinairement panard. S'il y a gêne complète dans les mouvements, les épaules sont chevillées.

Pour exprimer combien cette partie est importante, on dit que le cheval marche avec les épaules. Leur conformation peut cependant varier beaucoup. Les chevaux de course ont les épaules plates, le garrot haut et tranchant ; les arabes les ont plus fournies, leur garrot est moins haut et plus épais. On dit que les épaules de Childers étaient très-hautes et allaient s'amincissant vers le garrot, tandis qu'on a dit d'Eclipse, qu'alors qu'il était en condition d'étalon, c'est-à-dire, lorsque ne courant plus, n'étant plus soumis à l'entraînement, il avait pris du corps et de l'embon-

point, un baril de beurre aurait pu rester dressé sur ses épaules sans y être fixé par des liens.

Les épaules peuvent être blessées par le collier ; il peut s'y former des tumeurs et des abcès. Le cheval peut boiter de l'épaule par suite d'une luxation. Il peut en résulter l'amai-grissement et l'atrophie de la partie souffrante. De la distension des muscles qui unissent l'épaule au corps, il peut résulter ce qu'on appelle un écart. S'il y a plus que distension, s'il y a déchirement, il en résulte un mal très-grave, qu'on nomme entr'ouverture.

Le bras, 17. fig. 1, descend de la pointe de l'épaule jusqu'au coude, 18. fig. 1, et doit être examiné avec l'épaule. Il peut être par le coude trop rapproché ou trop éloigné de la poitrine, ce qui donne aux jambes une position défectueuse. Les coudes étant trop près du corps, il en résulte que le cheval est panard, c'est-à-dire, qu'il a les pieds en dehors ; si au contraire ils en sont trop éloignés, le cheval est cagneux, c'est-à-dire, qu'il a les pieds tournés en dedans.

Lorsqu'un cheval en se couchant replie les jambes de devant, de manière que le coude appuie sur le fer, ce qu'on appelle se coucher en vache, il en résulte une sorte de loupe au coude à laquelle on a donné le nom d'éponge.

L'avant-bras, 19. fig. 1, comprend l'espace entre le coude et le genou. Vu en face ou de côté, il doit être vertical. Ses muscles doivent être saillants et bien dessinés.

Dans les chevaux de sang l'avant-bras est long comparativement au canon ; il est plus court dans les chevaux communs.

Avec un avant-bras long et une épaule oblique, les mouvements sont bien plus allongés et le cheval embrasse sans effort une plus grande étendue de terrain. Dans le cheval de trait, un grand mouvement d'épaules serait gêné par le collier et occasionnerait plus de fatigue. Le cheval commun, destiné à tirer lentement, doit avoir l'épaule plus droite et l'avant-bras plus court. Ces différences font facilement comprendre pourquoi les chevaux de poste et de diligences sont ordinairement si tôt ruinés. On les choisit assez forts pour tirer un poids considérable, et on exige d'eux une allure rapide, qui n'est pas en rapport avec leur conformation. Leur épaule peu inclinée, leur avant-bras court, les font ce qu'on appelle trotter du genou, c'est-à-dire, beaucoup relever ; ils font beaucoup de mouvements et se fatiguent beaucoup pour avancer peu. Dans le cheval de course, l'épaule est très-inclinée et l'avant-bras très long, par conséquent le canon très-court. Cette conformation, qui serait fort défectueuse pour un cheval de trait, est loin d'être la meil-

leure pour le cheval de service. Le cheval de selle ordinaire, et par conséquent le cheval de troupe, doivent répéter plus souvent les battues, pour pouvoir être maniés facilement dans un petit espace ; leur mouvement d'épaules doit donc être plus raccourci.

Les ars, 20. fig. 1, sont les plis qui existent entre la poitrine et l'articulation de l'épaule avec l'avant-bras. Le cheval est ce qu'on appelle frayé aux ars, lorsque cette partie est excoriée et enflammée par le seul effet de la marche dans un chemin boueux.

A la partie interne de l'avant-bras, un peu au-dessus du genou et aux membres postérieurs, à la partie supérieure du canon, un peu au-dessous du jarret, il existe une excroissance nommée châtaigne, 21. fig. 1. Sa substance est de la nature de la corne et sa destination entièrement inconnue. Si on l'arrache elle repousse ; sa grosseur varie indépendamment de la race ; il y a des chevaux auxquels elle manque tout à fait.

Le genou, 22. fig. 1, situé entre l'avant-bras et le canon, doit être partagé en deux parties égales par une ligne verticale qui divise en deux le membre sur toute sa longueur. C'est surtout sous le rapport des aplombs qu'il est important de le considérer. Il doit offrir des formes bien prononcées des os et des tendons ; sa hauteur, sa largeur et son épaisseur doivent indiquer sa force ; sa face antérieure doit être légèrement arrondie. La face postérieure, au contraire, doit présenter une forte saillie de l'os crochu. Le genou est rond, lorsque, étroit en haut et en bas, il est large au milieu, cette conformation est un indice de faiblesse. Le genou est étranglé ou jarreté, quand, en le voyant de profil, on remarque immédiatement au dessous une dépression qui provient de la faiblesse du tendon ; c'est ce qu'on appelle aussi tendon failli, indice de faiblesse et défaut toujours grave. Les genoux un peu en avant nuisent à la régularité des formes, mais pas à la solidité. On trouve cette conformation dans d'excellents chevaux, qui ont les jambes très-sûres, et on a remarqué qu'elle est particulière aux chevaux sauvages.

Les genoux sont exposés à des exostoses, auxquelles on donne le nom d'osselets, et à des tumeurs synoviales, qui en français n'ont pas de nom particulier (en allemand Kniegallen), à des écoulements séreux, enfin à des plaies provenant de chûtes. Les crevasses dans les plis du genou sont désignées par le nom de malandres ; lorsqu'il existe à la partie antérieure des genoux des plaies ou des cicatrices provenant de chûtes, on dit que le cheval est couronné.

Le canon, 23. fig. 1, est formé par l'os du canon et s'étend du genou au boulet pour les membres antérieurs, et du jarret au boulet pour les membres

postérieurs. Comme celle de l'avant-bras, sa direction doit être verticale. C'est surtout par les canons qu'on juge la charpente osseuse d'un cheval. Les canons, le boulet, le paturon, la couronne, doivent, même dans les chevaux fins, avoir suffisamment de volume. " De larges et vigoureux tendons ne peuvent pas s'appliquer sur de petits os " (général Morris). La charpente osseuse en général doit être solide et bien développée. Le canon, vu de face, doit être un peu plus large en haut et en bas qu'au milieu. Vu de profil, sa largeur doit être la même dans toutes ses parties et il ne saurait être trop large, parce que derrière lui se trouvent les *tendons fléchisseurs* qui aboutissent au pied.

Ces tendons, quelquefois nommés très-improprement le *nerf*, doivent être fortement prononcés et détachés de l'os par une raie qui, en approchant du boulet, se divise en deux.

Lorsque les canons sont minces et les tendons peu prononcés, on dit que les jambes sont en *fuseaux*.

On a vu plus haut, à la description du genou, ce qu'on entend par *tendon failli*.

Les tares les plus communes aux canons sont les *suros*, qui ont peu d'importance s'ils ne sont pas placés de manière à gêner le mouvement des tendons, les *distensions*, les *tumeurs lymphatiques* et *œdémateuses*, les *atteintes*, les *traces de feu*.

On appelle *nerf-ferrure* une tumeur sur le tendon qui provient d'un coup, ordinairement d'une atteinte du pied postérieur. Cette tumeur peut-être récente et inflammatoire, ou ancienne et indolente.

Le *boulet*, 24. fig. 1, est l'articulation qui termine le canon. A sa partie postérieure et inférieure, on remarque une excroissance de la même substance cornée que la châtaigne et que l'on nomme l'*ergot*, 25. fig. 1. Cette excroissance est cachée dans un bouquet de poils plus longs et plus gros que les autres on le nomme le *fanon* 26. fig. 1. A peine sensible dans les chevaux de sang, le fanon devient plus fort à mesure que les chevaux ont moins de sang, et dans les chevaux tout à fait communs de longs poils grossiers couvrent non-seulement toute la partie postérieure du boulet, mais encore toute la partie postérieure du canon jusqu'au genou.

Quand on regarde la jambe de profil, la saillie du boulet doit être peu prononcée, elle l'est plus sur les côtés. Un *petit boulet* est un signe de faiblesse, et un *boulet rond* est un signe d'usure. Les tares qui affectent les boulets, sont les *molettes*, tumeurs synoviales sur les côtés et à la partie supérieure du boulet. Si elles n'existent que d'un côté elles sont *simples* de deux côtés, elle sont *doubles* ou *chevillées*; si elles remontent très-haut le long du tendon, on les appelle *souf-*

*flées*. Il survient en outre aux boulets des *suros* ou osselets, des tumeurs œdémateuses, des foulures, des luxations, de la roideur, des plaies, résultant de coups portés en marchant par le fer de l'autre pied (*cheval qui se coupe*). Le boulet peut-être aussi *ercelé*; ou bien c'est une espèce d'engorgement osseux, qui entoure les abouts articulaires, d'où résultent le soulèvement et la gêne des ligaments et des tendons; ou bien l'engorgement est de la nature des *capelets*. Ce dernier, beaucoup moins grave que l'autre, est plutôt dû à des fatigues qu'à l'usure, et le repos suffit souvent pour le dissiper.

Le *paturon*, 27. fig. 1, descend obliquement du boulet au sabot. Rond au milieu, il s'élargit sensiblement vers la couronne. La force du paturon résulte non-seulement de la force de ses tendons, mais encore de sa direction, de sa longueur et de sa souplesse. Dans une belle conformation le paturon doit former avec le sol un angle de 45°.

Suivant que le paturon est long ou court, le cheval est dit *long-jointé* ou *courti-jointé*. Avec un boulet solide et des tendons vigoureux, le paturon un peu long n'est pas un défaut. On trouve cette conformation dans la plupart des bonnes races orientales. Avec les paturons courts, les réactions au trot surtout sont dures.

Les maladies du paturon sont les *crevasses*, *suros*, *ankyloses*, *l'enchevêtrement* ou *blessure* par la longe du licou.

La *couronne*, 28. fig. 1, unit le paturon au sabot. C'est un bourrelet à peu près de la largeur du doigt et couvert de poils un peu plus longs que ceux du paturon. Elle fait le tour du sabot et se perd dans les talons. La couronne est exposée à des plaies provenant d'atteintes, à des abcès, à des fistules aux *formes*, grosseurs qui occupent quelquefois un seul côté, d'autrefois des deux côtés de la couronne. C'est un gonflement de la deuxième phalange ou une ossification des cartilages de l'os du pied, qui augmente successivement atteint quelquefois une grosseur considérable et met alors le cheval hors de service. Elle affecte plus ordinairement les pieds de devant que ceux de derrière.

Le *pied* 29, fig. 1 est de première importance dans le cheval. Beaucoup de chevaux sont mis hors de service par suite de maladies des pieds qu'on aurait pu prévenir par des soins intelligents. Il est donc essentiel de connaître la conformation du pied, pour le traiter convenablement et prévenir les accidents, ceux surtout résultant de la ferrure.

Le pied doit être étudié intérieurement et extérieurement. En examinant le pied à l'intérieur, c'est-à-dire le pied dénudé, on y trouve des os, des cartilages, des ligaments, des capsules synoviales, des tendons et la

chair du pied. Le tout est contenu dans une boîte de corne appelée *sabot* ou *ongle*.

Les os sont l'*os du pied* et l'*os naviculaire*. L'*os du pied*, est garni de cartilages à chacun de ses côtés postérieurs. L'*os naviculaire*, est placé à la face postérieure de l'os du pied, près de l'os de la couronne placé lui-même au-dessous de l'os du paturon.

L'*os du pied* représente en petit le pied vu extérieurement. Il est entouré par la chair du pied ou chair cannelée qui représente comme une multitude de petites feuilles perpendiculaires à l'os. Toute la face intérieure du sabot est garnie de semblables feuillettes nommées feuillettes de corne, qui s'enchâssent avec ceux de la chair cannelée.

La *chair du pied*, garnit aussi toute la face plantaire de l'os du pied, là elle est disposée à peu près comme un bourrelet; le dessous du pied présente de plus un corps particulier graisseux et de nature molle, appelé *fourchette de la chair*. Telles sont les parties principales qui forment l'intérieur du pied.

L'enveloppe extérieure, la *corne*, est un corps solide susceptible de régénération; l'humidité la gonfle et la ramollit comme la chaleur et la sécheresse la durcissement et la resserrent, ce qui la fait souvent éclater et fendre. L'*ongle* ou *sabot* comprend la *paroi* ou *muraille* qui en forme le pourtour, la *sole* et la *fourchette* qui en sont la partie plantaire. Le *sabot*, a la forme d'un cône ou d'un entonnoir renversé; dans les chevaux d'origine orientale, il se rapproche plus de la forme cylindrique; on appelle *paroi* toute l'étendue apparente extérieure du sabot par son bord supérieur elle s'unit à la couronne par une bande de corne, appelée *périople* et par l'autre elle porte sur le sol.

On nomme *pince*, la partie antérieure du sabot; à droite et à gauche de la pince sont les *mamelles* plus en arrière les *quartiers* et enfin les *talons*. Les *talons* dans lesquels se termine la couronne, constituent la partie postérieure du pied, ils sont séparés l'un de l'autre par une fente qui se prolonge dans la fourchette. Ils doivent être fermes et pas trop gros. Des talons gros, mous et bas, accompagnent de mauvais pieds. Le resserrement des talons est un défaut encore plus grave. Les talons sont exposés à des atteintes, à des foulures, à des inflammations. C'est aux talons que les parties postérieures du sabot s'arrondissant de chaque côté se perdent entre la sole et la fourchette où elles forment les *barres*. On nomme *arcs boutants*; ces deux terminaisons de la paroi qui servent de soutien à la fourchette; la corne de la paroi est formée de fibres parallèles qui descendent de la couronne vers la terre; la surface exté-

rieure est unie, luisante, et enduite d'une espèce de vernis naturel défensif ; la corne en est plus pure et plus épaisse en avant que sur les côtés et en arrière, elle va en s'amincissant vers la couronne ; la paroi est plus mince aux quartiers internes qu'aux quartiers externes, ce que l'on considère comme une des principales causes des seimes-quartes.

(A continuer.)

## ART VETERINAIRE.

Un bon moyen de prévenir les nombreuses maladies de jambes et de pieds que les chevaux contractent si généralement dans ce pays, est de ne les ferrer qu'avec aussi peu de clous que possible, de manière que la corne, n'étant pas trop saisie, puisse s'étendre au besoin ; de ne pas les enfermer comme on le fait, dans les *entre-deux*, mais bien de les mettre dans un carré où ils puissent se tourner en tous sens et enfin de ne les jamais attacher.

## ARBORICULTURE.

### Agriculture et Horticulture.

#### La destruction de nos Forêts.

Nous traduisons du *Presbyterian Advocate* de St. Jean, N. B., l'article suivant, dont le sujet doit intéresser tous ceux qui désirent la prospérité de notre pays.

“ Si nous n'adoptons pas un système plus économique de traiter nos forêts, nous auront avant longtemps le sort des Etats de l'Est de l'Union Américaine, malgré toute l'étendue des bois du Canada. Dans cette Province, on conduit le commerce de bois d'une manière des plus extravagantes. On abat beaucoup plus d'arbres qu'on en a besoin : on nous a rapporté des cas, où on a coupé du bois de la plus grande valeur qu'on a ensuite laissé pourrir dans la forêt. Souvent, on offre sur le marché des quantités plus fortes que la demande et il s'en suit que les prix ne sont pas rémunérateurs : aussi, voit-on un grand nombre de commerçants de bois qui se ruinent où ne prospèrent pas dans leurs entreprises. On n'a pas d'idée, de tout le gaspillage de bois qui se fait dans quelques chantiers du pays : on ne le croirait certainement pas aux Etats-Unis où l'on fait servir à quelque chose les plus petits billots, même toutes les parties du billot, qui ne paraissent pas pouvoir être de quelque utilité.

On trouve une autre cause de la diminution de nos forêts, dans le

grand nombre de feux qui dévastent, tous les ans, le pays dans toutes les directions, et qui détruisent le bois debout, les jeunes arbres qui sont encore dans leur croissance, ainsi que les forts et vieux vétérans de la forêt. Depuis quelques années, les pertes subies par cette causes ont été énormes ; et nous espérons, qu'à sa prochaine session, la législature passera une loi très-rigoureuse, et imposera de sévères pénalités à ceux qui se rendent blâmables dans tous ces grands incendies. En y regardant de près, on trouvera aussi, que, généralement, ceux qui prennent des terres nouvelles et font de la terre neuve, sont coupables d'une grande perte de bois, en brûlant, le plus souvent, deux et trois fois plus de terrain qu'ils en ont actuellement besoin. Nous pourrions citer d'autres faits relatifs à la diminution des ressources de nos bois, mais ce que nous venons de dire suffit pour démontrer que nous avons été prodigues et gaspilleurs d'un des plus grands biens qui puisse être donné à un peuple : et tout nous prouve que nos forêts nous sont une providence sans fond, et plus précieuse pour le pays que des mines d'or. C'est donc notre devoir d'accorder notre protection à cette source immense de richesse. Nous ne pouvons être trop économe dans l'exploitation du bois. Un jour viendra, où en jetant un regard en arrière, nous regretterons amèrement notre inexusable imprévoyance. Tandis qu'il en est temps encore, il faut retourner la page, et nous attirons sur ce sujet, la plus sérieuse attention de tous ceux qui sont, en quelque manière que ce soit, intéressés dans les produits de nos bois.”

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

Ceux qui sont dans l'habitude de blanchir à la chaux l'intérieur comme l'extérieur de leur demeure, doivent préparer leur chaux un mois ou deux d'avance. Prenez de la chaux en pierre, mettez-la dans un quart ou vaisseau en bois, faites-la déteindre en versant de l'eau chaude dessus, en quantité suffisante pour l'amener à la consistance de crème. Brassez-la bien, couvrez votre vaisseau, et laissez-la dans un lieu où elle ne sera point dérangée, jusqu'au moment de vous en servir. Il se formera à la surface une croûte de carbonate de chaux, il faudra avoir la précaution de l'enlever. La chaux préparée de cette manière, est plus douce et plus molle, les parties graveleuses et imparfaitement cuites se déposent au fond, elle est plus parfaitement déteinte que si on la prépare au moment de l'usage, et elle fait incontestablement un plus bel ouvrage.

Feu, argent, sagesse et santé.  
Sont en prix, hiver et été.  
Feu bien couvert par sa cendre est entretenu.  
Il n'y a pas de feu sans fumée,  
Ni de plaisirs sans peines.  
Il ne faut pas mettre les étoupes au coin du jeu.  
De petite étincelle s'allume l'incendie.  
Le feu le plus couvert est le plus ardent.  
Mal se chauffe qui tout se brûle.  
Le feu est bour en tout temps.  
Le feu est demi vie de l'homme.  
Il n'a jamais bougé du coin de son feu.  
Le feu est vierge.  
Petite étincelle luit dans les ténèbres,  
La flamme est l'âme du feu.  
Qui a une heure de bien n'a pas tout mal.

## IMPORTANT POUR

### CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

### L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFIE LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de b laque ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cut ting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.  
77, Rue Front, Toronto.

G. B-STOCK,  
Seul agent pour la Puissance,  
Brougham, Ont.

### TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }  
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }

GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,  
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,  
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 16 Février, 1871.

Table with multiple columns for products (PRODUITS) and locations (Montréal, St. Jean, etc.). Rows include various agricultural goods like flour, grains, meats, and oils.

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS PUR SANG, A vendre. LOUIS BEAUBIEN, 8 nov-ak Montréal

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou du Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct. Septembre 1870.-a22

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, G. derich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 P.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central... 8.40 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central... 3.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASSE" laisseront Portland pour Halifax N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 D. c., 1870.-a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMER ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRERES No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.